

Nom et coordonnées de l'école : Maternelle Lou Pin Bert 05 57 71 92 62  Commune : LE BARP	<b>PROCES-VERBAL</b> <b>CONSEIL D'ECOLE 2<sup>ND</sup> TRIMESTRE</b>  Date : Mardi 13 Mars 2018
---	--

Circonscription. ARCACHON NORD

**Présents :**

**Président(e) - (directeur d'école) :** Elisabeth VIDAL

**Inspecteur (trice) de l'éducation nationale :** M. SEGOUIN

Equipe enseignante :	Elisabeth VIDAL, Laurence GARRIC, Pascale CHINIARD, Laurent POUPARD
Le maire ou son représentant :	Mme LALUQUE (adjoint)
DDEN :	
Invités (personnel municipal,...) : Représentants des parents d'élèves	FCPE : Mme CORNU, M. TINARD, Mme QUERREC, Mme MAILLAULT-CALAMY

**Excusés :** M. SEGOUIN  
Mme COSSON (adjoint)

***Début du conseil d'école : 18h***

**Secrétaire de séance : Mme CHINIARD**

---

## **1. Rentrée 2018 :**

39 GS partent au CP ;

Nous avons donc en prévision pour la rentrée : 52 GS, 43 MS, 37 PS soit 132 enfants.

Questions des parents :

- **Pourquoi plusieurs classes de MS/GS et PS/MS alors qu'il serait possible de faire une classe supplémentaire de moyens ?**

Question d'ordre pédagogique qui n'a pas à être discutée en conseil d'école. Néanmoins, l'école explique qu'il s'agit d'une décision d'équipe, que les enseignants ne font pas des classes à double niveau pour leur plaisir, que les répartitions sont toujours complexes à réaliser et que l'équipe s'attache à toujours faire au mieux pour les enfants.

- **Pourquoi ne pas faire de cadeaux pour la fête des mères et des pères ?**

Là encore il s'agit d'une décision pédagogique, l'école précise néanmoins que les fêtes ne font pas partie des missions de l'école. D'autre part, comme l'équipe l'a expliqué dans le mot adressé aux parents, la composition des familles évolue, c'est pourquoi dorénavant nous avons instauré à la place, le fête des familles.

- **Les parents qui déposent leurs enfants le matin dans la salle de la garderie quand la maîtresse est de porte, gênent les parents qui souhaitent déposer les boîtes à goûter pour la garderie du soir.**

Un manque de civisme est noté. L'école va voir avec la garderie pour trouver une solution.

## **2. Les locaux et le matériel :**

Jeux de cours : Les draisiennes cassées ont été remplacées par le fournisseur.

Des vélos supplémentaires ont été achetés sur le budget Noël.

**Potager** : les dimensions du potager définies lors du précédent conseil d'école n'ont pas été respectées. Celui-ci devait faire 9m<sup>2</sup>, il en fait à peine 2. La mairie va faire le point. L'école demande d'autre part à ce que ce potager est un « bidim » et soit rempli de terre. L'école demande s'il n'y aurait pas en réserve aux services techniques, 2 bancs avec dossier pour agrandir les coins regroupement des classes de petits à cause de l'augmentation des effectifs.

Questions des parents :

- **Pourquoi les moyens qui sont dans les classes de moyens grands n'ont pas une salle dédiée pour la sieste et doivent dormir dans la salle Zaza avec de la lumière ?**

L'école rappelle qu'en moyenne section il n'y a plus de sieste, il s'agit d'un temps de repos. Les enfants n'ont donc pas à être dans un dortoir. Néanmoins comme les locaux nous le permettent, nous pouvons aller au rythme des enfants et assurer de bonnes conditions de repos pour les plus fatigables, surtout en début d'année.

- **Les places de parking sont trop petites, Il faudrait les agrandir (même si on perd 2 places au total en agrandissant les places de parking).**  
La mairie répond que des passages piétons ainsi qu'une voie pour les piétons et les vélos et un parking extérieur à l'école sont prévus.  
D'autre part, la mairie remercie les parents d'élèves qui ont monté un dossier sécurité où ils exposent les différents dangers pour les enfants sur la commune. Cela permet mettre en place différents aménagements.

## **3. Sécurité/travaux :**

Le point a été fait jeudi 07 mars avec le directeur des services techniques. Il a noté et photographié tous les dysfonctionnements afin de pouvoir établir des devis et remédier aux problèmes.

- Porte-manteaux cassés et manquants
- WC régulièrement cassés car trop fragile (problème récurrent).
- Serrure de la mezzanine entre les classes Zaza et Bibounde.
- Détecteur de lumière de la porte d'entrée.
- Plafonds moisissés par des fuites d'eau : devant les classes Elmer et Zigomar  
Dans les WC des petites sections
- Plafond qui s'écroule dans le couloir (baguettes trop courtes).

- Plaque de la passerelle de la cour.
- Trou dans le mur de la tisanerie.
- Ventilation du gymnase.
- Béton du portail à côté d la classe Plume.

La mairie annonce que le rideau du dortoir est noté au budget ainsi que les plafonds et la ventilation du gymnase.

L'école demande si les tracés des marelles peuvent être réalisés par les services techniques. Les autres tracés sont également à refaire car ils datent de l'ouverture de l'école et sont effacés.

#### **4. PPMS:**

Un exercice de confinement (risque majeurs) a eu lieu le jeudi 8 mars 2018. Tout s'est bien déroulé.

Problème : La corne de brume est défectueuse, elle va être remplacée. L'école demande un coffre en hauteur pour que la mallette PPMS puisse être stockée dans le lieu de confinement comme il est stipulé dans les textes.

#### **5. Projets :**

Sorties : Le 22 Mai les 2 classes de moyens/grands passeront la journée à cap-sciences à Bordeaux.

Le 03 Mai, les 3 classes de petits et moyens iront à la dune du pyla.

La piscine débute le 5 avril et se termine le 5 juillet.

Carnaval : Jeudi 22 Mars. Thème : Les 5 continents

Kermesse : Vendredi 29 Juin.

10 ans de l'école : l'équipe enseignant propose de contacter les anciens élèves pour monter un petit film avec leurs témoignages.

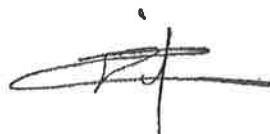
*Fin du conseil d'école : 20h*

---

Prochain conseil d'école aura lieu le : Mardi 5 Juin 2018

Fait à LE BARP le 22 Mars 2018

Le Directeur ou la Directrice,  
Président(e) du Conseil d'Ecole



Le Secrétaire de séance :



